

MAIRIE DE VERDUN-EN-LAURAGAIS

CONSEIL MUNICIPAL 13 avril 2016 Compte rendu sommaire

Présents : MM de PRADIER d'AGRAIN Armand, MONTECH Gérard, VIDAL Monique, ANDRAUD Frédéric, MONSERAT Laurent, GUIRAUD Gaëlle, BAILLOU Philippe, VIALADE Sophie, VIALADE Régis, COMBES Hubert, CALVEL Thierry

Absents (représentés) : MM

Absents : MM

○ VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le conseil municipal décide d'accorder les subventions suivantes aux associations verdunoises :

- | | |
|-----------------------------------|---------------------------------|
| - ACCA : 200 € | - Les Roumious : 150 € |
| - Chanteur Montagne Noire : 300 € | - La Cassolo Verdunoise : 300 € |
| - Association sportive : 500 € | - Club des Aînés : 500 € |
| - Donneurs de Sang : 100 € | - La Pêche Verdunoise : 200 € |
| - Ecrin d'Oc : 100 € | - Comité des fêtes : 3 000 € |

○ VOTE DES BUDGETS

Budget Communal :

Fonctionnement Recettes : 788 621 € Dépenses : 504458 €

Investissement Recettes – Dépenses : 352 156 €

Budget Village Vacances :

Fonctionnement Recettes – Dépenses : 124 460 €

Investissement Recettes – Dépenses : 74 969 €

Budget Eau – Assainissement :

Fonctionnement Recettes – Dépenses : 30 077 €

Investissement Recettes – Dépenses : 61 725 €

Le conseil municipal vote les budgets 2016 à l'unanimité.

○ TAUX D'IMPOSITION DE LA COMMUNE

Le conseil municipal décide de ne pas modifier les taux d'imposition de la commune :

- Taxe d'habitation : 15.90%
- Foncier bâti : 23.44%
- Foncier non bâti : 123.97%

○ CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF

Le conseil municipal décide de créer un poste d'adjoint administratif 1^{ère} classe en qualité de non titulaire en vertu de l'article 3-3 de la loi 84-53 du 26 janvier 1984.

Le poste sera conclu pour des missions de secrétaire de mairie de commune de moins de 1000 habitants, à raison de 17h30/semaine.